

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de « L'Escapade Club »
du 31/01/2023** portant sur le vote du bilan moral et financier, et la modification
des membres du bureau

Association : ESCAPADE CLUB
Domiciliation : 5 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE
Fondée le : 30 avril 1985, n° récépissé préfecture 13823
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901
Affiliation FFME n° 031018
Agrément Jeunesse et sports n° 31AS349

Membres présents (17) : Antoine SIMONNEAU, Pierre FOURNIER (représentant Paul FOURNIER), David COROMINAS (représentant Solenn COROMINAS), Claude GRANDMAIRE, Guy SOLVIGNON (président), Killian COLIN, Cyril GRAMAGLIA, Gala JACQUIN, Christophe VOINSON, Pierre LAPORTE VERGNES (bénévole), Erwan DORSO, Amandine LEGUEVAQUES, Frédérick GIANNI, Denis MICHAL (secrétaire), Isabelle STRAUB, Emmanuelle ROMANELO (bénévole), Yohan GREGOIRE

Procurations (6):

- Ophélie MARTINEAU donne pouvoir à Guy SOLVIGNON
- Stéphanie GAILLET donne pouvoir à Guy SOLVIGNON
- Hugo PERS donne pouvoir à Romain CELERIER
- Alan CLOISEAU donne pouvoir à Guy SOLVIGNON
- Elsa JOULIN donne pouvoir à Guy SOLVIGNON
- Mathias ORTNER donne pouvoir à Guy SOLVIGNON

Le quorum est atteint (10% des membres).

Invités : Jean-François CAMUS, Romain CELERIER

Ordre du jour :

- vote du bilan moral
- vote du bilan financier 2021-2022
- vote du budget prévisionnel 2022-2023
- renouvellement du comité directeur
- élection et renouvellement du bureau

SG

1 Bilan Moral

L'Escapade Club est une association loi 1901 visant à promouvoir et encadrer la pratique de l'escalade sportive en salle et en milieu naturel. Le nombre d'adhérent-e-s pour la saison 2022-2023 est de 157.

1.1 Adhésions

- Le nombre d'adhésions a beaucoup baissé sur les deux dernières années, notamment sur les créneaux adultes et 6-8 ans. Cette situation fragilise la santé financière du club (voir section 2). Une légère augmentation est toutefois notée depuis 1 an sur les créneaux 9-12 ans et 13-18 ans. Le Président a été questionné pour fournir aux membres présents des explications. Celui-ci répond qu'une baisse généralisée d'adhésions a frappé tous les clubs d'Occitanie. Le bourgeonnement de SAE (sites artificiels d'escalade) sur la région, qui proposent pour la plupart des cours en interne, vient concurrencer l'activité des clubs d'escalade dont les coûts d'accès aux salles ne sont plus assez avantageux pour permettre une offre d'adhésion concurrentielle. L'adhésion annuelle à un club représente plus ou moins le budget qu'une entrée annuelle illimitée à une SAE. Il faudrait 180 adhérent-e-s à l'Escapade Club pour garantir l'équilibre financier (voir section 2), contre 157 adhérents pour la saison 2022-2023. Une réflexion doit être engagée par le bureau et le comité de direction pour augmenter la visibilité du club et gonfler le nombre d'adhérents.
- Retour sur l'utilisation de la plateforme d>HelloAsso : le recours à ce moyen d'adhésion en parallèle du formulaire n'a pas vraiment simplifié la logistique d'entrée des adhérent-e-s dans la base de données.
- Plusieurs adhérent-e-s n'ont pas reçu leur licence. Le souci proviendrait du site de la FFME et de leur plateforme de gestion des licences ([myFFME](#)). Un changement de prestataire est en cours, le Bureau va vérifier au cas par cas la bonne réception des licences des adhérents.

1.2 Cours et créneaux

- La proposition de cours à l'INP n'a pas été renouvelée, car coûteuse. Des problèmes de communication avec l'entité gérant la salle, des retards de facturation en ont fait une mauvaise expérience pour le club qui ne renouvelle pas son partenariat pour la saison 2022-2023.
- La question de maintenir certains créneaux présentant une fréquentation réduite a été soulevée. Cette saison, le cours du jeudi à la salle Start'in Block (Quint-Fonsegrives) entre 12h et 14h a été supprimé à l'issue du premier semestre. D'autres cours restent peu fournis : le mardi de 20h à 22h au COSEC (Toulouse Le Mirail), le mercredi de 14h à 16h à Start'in Block et le jeudi de 12h à 14h à Start'in Block. Enfin, certains créneaux présentent une forte variabilité de fréquentation.
- Il est à noter que les tarifs des salles peuvent augmenter en cours d'année (en général au 1^{er} janvier, ainsi que cela s'est passé en 2022 avec +1,50 € pour Start in bloc et +1 € pour Altissimo). Il est dès lors impossible au Club de répercuter cette augmentation quand les adhésions sont déjà réglées. Les négociations de tarifs d'accès aux SAE pour le Club se font en général en février/mars. Les accès aux salles pour Escapade vont donc se jouer dans les mois qui suivent.

1.2.1 Sorties

- Le club a proposé sur la saison 2021-2022 24 sorties et 2 weekends, gratuits du pont de vue encadrement (transport à la charge des adhérents participants). Une offre de stages adultes, ados et enfants en France et à l'étranger, pour découvrir et pratiquer l'escalade en SNE (site naturel d'escalade) continue à s'effectuer au fil de l'année (des stages en salles sont également proposés). Ces sorties et ces stages sont l'esprit du club car elles permettent aux adhérents d'aller pratiquer en extérieur en plus des cours en salle. Il est à noter que des personnes

extérieures au club peuvent se joindre aux sorties, moyennant le règlement d'une licence temporaire. Une réflexion sur les sorties va être engagée par le nouveau comité directeur : propositions de sorties découvertes, sorties en commun avec d'autres clubs et partage des calendriers de sorties avec d'autres clubs.

- Cette année, le club a décidé de faire payer les sorties à hauteur de 10 €, notamment pour redresser sa situation financière mais également pour pallier au problème des désistements de dernière minute. Il est possible que cette tarification prenne une autre forme (package à l'adhésion, carnets, versement d'acompte)

Le bilan moral est voté à l'unanimité (vote à main levée).

2 Bilan Financier

Le bilan financier sur la saison 2021-2022 est très mauvais et a terminé avec 17 000 € de déficit (voir annexe 1). Les raisons de celui-ci sont : 1) la tarification de 3 semaines supplémentaires de cours en septembre 2021 ainsi que le maintien de cours les jours fériés, 2) l'augmentation du prix des entrées et 3) la perte d'adhérents. Les problèmes de communication avec le trésorier du club ont empêché que la sonnette d'alarme soit tirée à temps.

Le bilan financier est voté à l'unanimité (vote à main levée).

3 Budget prévisionnel

L'augmentation du prix des entrées en SAE s'est reportée sur le tarif des adhésions. 1 500 € de subventions (plan fédéral) pour 2023 sont à escompter. La tarification des sorties permet de maintenir l'offre. Tenant compte des adhésions et subventions, le budget prévisionnel 2022-2023 devrait se trouver à l'équilibre avec un léger excédent de 1 000 €, sachant qu'il est encore possible que des inscriptions se fassent pour le 3^{ème} trimestre (voir annexe 2).

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité (vote à main levée).

4 Suivi budgétaire

Le solde sur le compte de l'association au 31 décembre 2022 est de 26 000 €.

5 Renouvellement du Comité Directeur et du Bureau

La gestion du club repose essentiellement sur le Président actuellement, elle nécessite plus d'investissement de la part des adhérents. Le comité directeur et le bureau doivent être renouvelés, avec des pôles de responsabilités bien identifiés (équipement de protection individuelle, formation, événement, commercial). Il est rappelé que l'engagement dans une association ouvre des droits à formation et des déductions fiscales.

Certains des adhérent-e-s présent-e-s se sont proposé-e-s pour faire partie du comité directeur.

Composition du comité directeur (responsabilités proposées) :

- Erwan DORSO (site Internet, helloasso, paiement informatique)
- Frédéric GIANNI
- Cyril GRAMAGLIA
- Yohan GREGOIRE
- Gala JACQUIN (réseaux sociaux, site internet)
- Amandine LEGUEVAQUES (correspondante forums des associations)

SG

- Denis MICHAL (ancien secrétaire, correspondant forums des associations, collectif des Pradettes)
- Antoine SIMONNEAU
- Guy SOLVIGNON (actuel président)
- Isabelle STRAUB

Élection du bureau :

- Guy SOLVIGNON – Président
- Yohan GREGOIRE – Trésorier
- Antoine SIMONNEAU – Secrétaire
- Frédéric GIANNI – Trésorier adjoint
- Isabelle STRAUB – Secrétaire adjointe

Le bureau est voté à l'unanimité (vote à main levée).

Fait à Toulouse, le 31 /01 /2023

Le Président, M. Guy SOLVIGNON	Le Secrétaire, M. Antoine SIMONNEAU
	